



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22 AVRIL 2022.

PRESENTS (7) : BESANÇON Laurent, CHAMBARD Denis, CHAMBARD Hervé, CHEVASSUS Patrice, DANJEAN Pierre, DUC Pierre, DUPAS Jean-Pierre, JEANDOT Julie.

Absents excusés : MOUREZ Jean-Christophe (*procuration à BESANÇON Laurent*), GENTAS Dominique, GRILLOT Isabelle.

Secrétaire de séance : M. Pierre DUC.

*Le compte-rendu du conseil municipal (CM) du 22 février est approuvé à l'unanimité des élus qui signent le registre des délibérations.

1° Vote des taux d'imposition 2022 :

► Après débat, le CM décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition en vigueur :

*foncier bâti : 41,01

*foncier non bâti : 32,76

2° Complémentaire santé des agents communaux :

Conformément à la loi, les Communes devront honorer 50% du coût des complémentaires santé et/ou prévoyance des agents territoriaux à compter du 1/01/2025.

► Après débat, le CM décide à l'unanimité d'anticiper sa participation pour la couverture partielle prévoyance de M. David NOVE qui en avait fait la demande. Cette contribution devrait s'élever à 86,04€/an.

3 : Cartes-avantages-jeunes.

M. le maire évoque la possibilité d'acheter des cartes-jeunes pour les enfants et adolescents du village.

► Après réflexion, le CM à l'unanimité décide :

*d'offrir à tous les ayants droits la carte-jeunes 2022/2023,

*de fixer la fourchette d'âge des bénéficiaires à 6 ans minimum et 26 ans maximum (à condition qu'ils soient étudiants entre 20 et 26 ans).

Les enfants intéressés ou leur parents feront la demande en Mairie au plus tard pour le **1 juillet prochain.**

4° Dossiers fonciers en cours :

M. le Maire fait part de projets de vente de parcelles boisées et agricoles sur le territoire de Chaumois Boivin. Toutes sont situées à l'intérieur du périmètre éloigné de captage de la source d'eau potable.

► L'exposé du Maire entendu, le CM en majorité :

*envisage d'exercer son droit de préemption sur au moins une parcelle.

*délègue à MM. CHEVASSUS et BESANÇON la poursuite de la réflexion et la prise de contacts avec les autres ayants-droit.

5° Informations sur les commissions de la Communauté de Communes Bresse-Haute Seille (CCBHS). (thèmes abordés) :

Compte de gestion 2021 et budget 2022 : les documents de la CCBHS ont été diffusés aux élus

6° Questions diverses :

6.1 : Attribution de subvention :

M. le Maire donne lecture au CM d'une demande de subvention de l'ADMR Jura qui intervient au village chez plusieurs personnes pour la livraison de repas et l'aide à la personne.

► Après débat, les élus décident à l'unanimité d'offrir 50€ à cette association d'utilité publique.

6.2 : Sécurité des enfants lors de l'attente du bus scolaire:

Le CM envisage l'implantation d'un abribus à l'entrée de la place de la Mairie afin d'éviter aux enfants d'attendre le bus sous la pluie.

a